Jean-Christophe RODA

Agrégé des Facultés de droit

Professeur de droit privé à l'Université Jean Moulin – Lyon III

Adresse professionnelle:

Faculté de Droit, Université Jean Moulin – Lyon III 1C Avenue des Frères Lumière, CS 78242 69372 Lyon Cedex 08

E-mail: jean-christophe.roda@univ-lyon3.fr

I. ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- Membre de l'équipe de recherche Louis Josserand (Equipe de droit privé) (EA 3707)
- Membre nommé du Conseil National des Universités (CNU)
- Expert auprès du Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES)
- Membre du comité scientifique de la revue AJ Contrat (Dalloz).
- Membre du comité scientifique de la Revue internationale de la compliance et de l'éthique (LexisNexis).
- Intervenant auprès de l'Ecole des Avocats Rhône-Alpes et de l'Ecole des Avocats du Sud-Est (cycles de formation continue).
- Ancien membre du jury du concours national pour le recrutement d'élèves administrateurs des affaires maritimes (Paris, 2017 et 2018)
- Ancien intervenant auprès de l'Institut des Métiers du Notariat (Aix-en-Provence)
- Ancien enseignant-chercheur associé à l'Ecole Nationale de la Magistrature (Bordeaux)
- Ancien rapporteur extérieur pour le Conseil de la concurrence (Paris)

II. RESPONSABILITÉS ADMINISTRATIVES

Actuellement :

- Directeur du Master Droit des affaires approfondi (Lyon III)
- Responsable de l'axe « Ethique et Numérique » au sein de l'Equipe Louis Josserand Membre de comités de sélection pour le recrutement de professeurs et de maîtres de conférences

Auparavant:

- Porteur de projet pour la création du diplôme de Master en Droit des affaires, Faculté de droit de Toulon (2017)
- Membre élu au Conseil d'administration de la Faculté de droit de Toulon (2015-2017)
- Co-responsable du Master mention « Droit des Affaires » (Aix-Marseille Université) (2014-2015)
- Co-fondateur et ancien co-directeur du DESU Economie sociale et solidaire, Institut de Droit des Affaires (Aix-Marseille Université) (2012)

- Directeur du Master 2 Professionnel « Droit comparé appliqué » (Aix-Marseille Université, 2010-2017)

III. ACTIVITÉS INTERNATIONALES

- Professeur invité au Collège universitaire de Bucarest, Roumanie (2014-2017).
- Professeur invité à l'Université de Ho Chi Minh, Vietnam, décembre 2016.
- Professeur invité au Collège universitaire français de Moscou, Fédération de Russie, avril 2014.
- Conférencier invité à l'Université Nationale du Vietnam (Hanoï, juin 2019), l'Université de Ain Shams (Le Caire, Égypte, mars 2019), à la Louisiana States University (Bâton-Rouge, États-Unis, mars 2019), à l'Université de Montréal (Canada, mai 2017 et juin 2018), à l'Université de Doha (Qatar, février 2017) et au Centre Perelman de Philosophie du Droit, ULB (Bruxelles, Belgique, mars 2014).
- Visiting Researcher au Washington College of Law, American University, États-Unis 2002 et 2003.

IV. CURSUS UNIVERSITAIRE

- **Professeur des Universités** (Université Jean Moulin Lyon III, depuis 2017) (auparavant, Toulon, de 2015 à 2017).
- **Agrégation de droit privé et de sciences criminelles** (Premier Concours 2015, présidence du Professeur Saint-Alary-Houin).
- Maître de conférences (Aix-Marseille Université) (2009 à 2015)
- **Doctorat en droit** (Université Aix-Marseille Paul Cézanne)
- **Diplôme d'Etude Approfondies en Droit des Affaires** (Institut de Droit des Affaires, Aix-en-Provence)
- Lauréat de la Faculté de Droit d'Aix-en-Provence (2ème prix de Droit commercial en Master)

V. PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Contrats d'affaires (Master 1, Lyon 3)

Competition Law (en anglais : LLM Int. & Bus. Law, Lyon 3)

Droit de la concurrence (Master 1 et Master 2, Lyon 3)

Droit de la distribution (Master 2 Droit européen des affaires et de la concurrence, Paris 2)

Droit de la consommation (Master 1, Lyon 3)

Introduction au droit des affaires (Licence 2, Lyon 3)

VI. DOMAINES DE RECHERCHE

Droit économique/Droit de la concurrence/Droit de la distribution Droit comparé, et spécialement, droit des Etats-Unis Droit des contrats

VII. PRINCIPALES PUBLICATIONS ET TRAVAUX RÉCENTS

*** OUVRAGES**

Droit de la distribution (avec F. Buy et M. Lamoureux), LGDJ, 2^{nde} éd. 2019 (1^{ère} éd. 2017).

Droit de la concurrence, coll. *Memento* Dalloz, 1^{ère} éd. 2019.

La clémence en droit de la concurrence – étude comparative des droits américain et européens, préf. C. Prieto, PUAM 2008.

♣ DIRECTIONS D'OUVRAGES

Les principales clauses des contrats d'affaires (dir. F. Buy, M. Lamoureux, J. Mestre et J.-C. Roda), 2^{nde} éd. refondue, coll. Les intégrales, Lextenso, 2018 (1^{ère} éd. la sous dir. J. Mestre et J.-C. Roda, coll. Les intégrales, Lextenso 2011. *Prix du Cercle Montesquieu* 2012).

Compliance: Entreprise, Régulateur et Juge (dir. N. Borga, J.-C. Marin et J.-C. Roda), coll. Thèmes et commentaires, Dalloz, 2018.

Droit et Surnaturel, coll. Grands colloques, Lextenso 2015.

***** SECTIONS OU CHAPITRES D'OUVRAGES

La concurrence en jeu, in Le droit des affaires, instrument de gestion de crise... et de reprise – Les entreprises à l'épreuve de la pandémie, Livre blanc de l'association Droit & Commerce, à paraître.

Compliance by design en antitrust: entre innovation et illusion, in Les outils de la compliance (dir. M.-A. Frison-Roche), coll. Régulation et Compliance, Dalloz, à paraître.

Le marché, *in* Le droit Le droit économique au 21^{ème} siècle : notions et enjeux (dir. J.-B. Racine), Dalloz, à paraître.

La crise du droit antitrust, in Mélanges en l'honneur de J. Mestre, LGDJ 2019.

Clause de « break up fees », clause du client le plus favorisé, clause de « golden parachute » et clause « subject to contract » in Les principales clauses des contrats d'affaires (dir. F. Buy, M. Lamoureux, J. Mestre et J.-C. Roda), 2^{nde} éd. refondue, coll. Les intégrales, Lextenso, 2018.

La compliance en droit américain : le régulateur, l'entreprise et le juge, in Compliance : Entreprise, Régulateur et Juge (dir. N. Borga, J.-C. Marin et J.-C. Roda), coll. Thèmes et commentaires, Dalloz, 2018.

Droit de la concurrence et droit pénal (avec J.-B. Perrier), *in* Le droit pénal et l'éthique des affaires (dir. J.-B. Perrier), Editions du Centre Michel de l'Hospital-LGDJ Lextenso, 2018.

Regards sur la confrontation entre le droit des régimes matrimoniaux et le droit des entreprises en difficulté, in « 1965-1985-2015 » : Cinquante ans de droits des régimes matrimoniaux (dir. V. Egéa), PUAM 2017.

L'alerte rémunérée : entre efficacité et dévoiement, in Les lanceurs d'alerte (dir. M. Disant et D. Pollet-Panoussis), LGDJ, 2017.

Réflexions « **pratiques** » **sur l'imprévision**, *in* La réforme du droit des contrats en pratique (dir. M. Latina), coll. Thèmes et commentaires, Dalloz 2017.

Une entente pour la paix ? La concurrence, entre guerre et paix in La Paix, un possible objectif pour les juristes du droit des affaires ? (dir. J. Mestre), coll. Grands colloques, éd. Lextenso, 2016.

Le chantier de construction *in* Recueil de leçons de 24 heures – Agrégation de droit privé et de sciences criminelles 2015 (dir. C. Saint-Alary-Houin), Lextenso, 2015.

Trois siècles après Salem... La sorcellerie aux Etats-Unis *in* Droit et Surnaturel (dir. J.-C. Roda), coll. Grands colloques, Lextenso 2015.

L'innovation et le droit de la concurrence : bref aperçu et enjeux in L'innovation à l'épreuve de la mondialisation (dir. P.-D. Cervetti), PUAM 2015.

Emblèmes et marque olympiques *in* Droit et Olympisme (dir. M. Maisonneuve), PUAM 2015.

Les fonds et le droit de la concurrence in Les Fonds d'investissement, (dir. Th. Granier), coll. Axe Droit, Lamy 2013.

Le financement privé du rugby – Aspects de droit européen *in* Droit et rugby (dir. F. Buy), Editions du Centre Michel de l'Hospital-LGDJ Lextenso 2013.

Clause « *subject to contract* » *in* Les principales clauses des contrats d'affaires (dir. J. Mestre et J.-C. Roda), coll. Les intégrales, Lextenso 2011.

Les ententes entre laboratoires concurrents in Les pratiques de l'industrie pharmaceutique au regard du droit de la concurrence (dir. I. Moine-Dupuis et C. Fortier), CREDIMI/Litec 2010.

Le traitement des PME par le droit antitrust américain in Les PME et le droit de la concurrence, (dir. Y. Chaput et A. Lévy) CREDA, Litec 2009.

Les programmes de clémence (avec C. Prieto), *in* Les entreprises face au nouveau droit des pratiques anticoncurrentielles : le règlement n° 1/2003 modifie-t-il les stratégies contentieuses (dir. L. Idot et C. Prieto), Bruylant 2006.

Abus de position dominante (avec C. Prieto), Fascicule Jurisclasseur Europe, 2005.

Négociations contraires à la bonne foi (art. 2.301) et Manquements à la confidentialité (art.2.302) *in* Regards croisés sur les principes du droit européen du contrat et sur le droit français, (dir. C. Prieto), PUAM 2003.

Sport et Droit antitrust américain *in* Lamy Droit du Sport (dir. D. Porracchia et F. Rizzo), 2003, étude n° 184.

ARTICLES

Compliance et antitrust : le discours de la méthode, Revue Internationale de la Compliance et de l'éthique des affaires, n° 3, juin 2020.

Google contre les éditeurs et agences de presse : 0-1, Rec. Dalloz 2020, n° 21.

Une lecture contractualiste du fair-play financier, AJ Contrat, janv. 2020, n° 1.

L'entente algorithmique, La Semaine Juridique éd. Générale n° 28, 15 juill. 2019, doctr. 785.

« Monopole médical » *versus* Droit de la concurrence, Cahiers de Droit de la santé, n°28, 2019.

Regard comparatiste sur la doctrine « concurrentialiste » française, Revue de Droit d'Assas, déc. 2018, n° 17.

Réflexions sur les objectifs du droit français de la concurrence, Rec. Dalloz 2018, n° 27.

La loi de ratification du 20 avril 2018 : aspects de droit transitoire, *in* Dossier : la « réforme de la réforme » du droit des obligations (II) : régime des obligations et application de la loi de ratification dans le temps, AJ Contrat, juill. 2018, n° 7.

Smart Contracts, Dumb Contracts? Dalloz IP/IT, juill. 2018, n° 7-8.

Secret des affaires : et si l'on avait manqué l'essentiel ? Rec. Dalloz 2018, n° 24.

The Impact of Brexit on the Unitary Rights of the European Union (avec Y. Basire, G. Kiesel Le Cosquer, A. Favreau et E. Treppoz), CEIPI Studies Research Paper n° 2017-18 (disponible sur SSRN).

Marché de l'art et droit de la concurrence, Juris Art Etc. Dalloz, sept. 2017, n° 49.

Droit de la concurrence, groupe de sociétés et récidive. Quels enjeux ? Quelles solutions ? in Dossier : Les groupes de sociétés : quels pouvoirs ? quelle responsabilité ? Droit des sociétés, juin 2017.

La responsabilité des sociétés mères en droit américain : bref aperçu, in Dossier : La responsabilité dans les groupes de sociétés, Actes pratiques et ingénierie sociétaire, mai 2017.

A propos de l'alerte éthique, in Dossier : Moralisation du droit des affaires – Morceaux choisis ; Journal des sociétés, n° 148, janv. 2017.

La réforme des contrats, la bonne foi et le droit anglais, Revue Lamy Droit civil, n° 141, oct. 2016.

Le droit ne pas s'auto-incriminer des personnes morales : bref aperçu en droits américain et européens, Bull. Droit comparé, n° 2, 2016.

Le droit français de la distribution après la loi « *Macron* » : présentation du dossier « Tendances », Concurrences n° 1-2016.

Le nouvel article L. 462-10 du Code de commerce : le renforcement (relatif) du contrôle de la puissance d'achat, Concurrences n° 1-2016.

Les 20 ans de l'arrêt *Bosman* (avec. F. Buy), La Semaine Juridique Edition Générale n° 52, 21 déc. 2015, doctr. 1441.

Accès au dossier par les plaignants : la Commission européenne joue-t-elle vraiment le jeu ? Contrats, conc., consom., nov. 2015.

Du *rififi* à la FIFA..., Rec. Dalloz 2015, n° 32.

L'influence des droits européens sur le droit américain, Rec. Dalloz 2014, n° 3.

La gratuité en droit des affaires : un paradoxe ? Rev. Lamy Droit civil, déc. 2013.

Le contrat, instrument de sécurisation d'une opération de concentration, RTD com., n° 3-2013.

Sport et droit de la concurrence : l'exemple du football professionnel, Concurrences n° 3-2012.

L'année 2011 des procédures négociées : pratiques anticoncurrentielles et concentrations, Contrats, conc., consom, juillet 2012

Le communiqué du 12 février 2012 relatif à la non-contestation des griefs dans les procédures de concurrence, Contrats, conc., consom., mai 2012, Etude n° 7.

L'affectation de l'Interstate Commerce en droit antitrust américain in Dossier « Tendances »: Affectation du commerce entre États membres et pratiques anticoncurrentielles : Une question d'actualité, Concurrences, n° 2-2011.

Programmes de clémence en droits interne et européen de la concurrence : Etats des lieux et perspectives in Dossier spécial : Les procédures négociées en droit de la concurrence, RIDE janv. 2011.

Antitrust : la nouvelle procédure de « transaction » communautaire, (avec V. Ledoux) Décideurs : Stratégie Finance Droit, n° 100, 2008.

Les apports de l'affaire *Microsoft* au droit antitrust des Etats-Unis *in* Dossier spécial « affaire *Microsoft* », Revue Lamy de la Concurrence, 2008, n° 17.

Les enquêtes en droit américain de la concurrence in Dossier spécial : les enquêtes de concurrence, Rev. Lamy de la Concurrence, 2008, n° 14.

Les « *compliance programs* » en droit de la concurrence (avec V. Ledoux), Contrats, conc., consom., déc. 2007, Etude n° 14.

La politique de clémence communautaire : les apports de la nouvelle communication du 8 décembre 2006, Contrats, conc., consom., mars 2007, Etude n° 4.

Regards sur l'année 2007 en droit antitrust américain, Rev. Lamy de la Concurrence, 2007, n° 13.

Regards sur l'année 2006 en droit antitrust américain, Rev. Lamy de la Concurrence, 2007, n° 12.

Quelles évolutions pour la clémence dans l'Union européenne ? (avec C. Prieto), Concurrences n° 3-2005.

La clémence introduite en droit français de la concurrence par la loi NRE, Droit21/Revue générale du droit, 2002.

***NOTES ET COMMENTAIRES**

Google contraint de négocier avec les éditeurs de presse : quand la loi sur les droits voisins croise l'abus de position dominante, commentaire de ADLC, déc. n° 20-MC-01 du 9 avr. 2020, Gaz. Palais n° 20 du 2 juin 2020.

Quand la compliance américaine s'invite dans le contentieux contractuel français, commentaire de Cass. com., 20 nov. 2019, n° 18-12817, Rec. Dalloz 2020, n° 16.

Pratiques commerciales trompeuses, concurrence déloyale et préjudice économique : la Cour de cassation entre dits et non-dits, commentaire de Cass. com., 12 fév. 2020, n° 17-31614, Gaz. Palais n° 15 du 21 avr. 2020.

Big is not beautiful! (Amazon au crible du déséquilibre significatif) (avec F. Buy), note sous T. com. Paris, 2 sept. 2019, RG 2017050625, AJ Contrat, oct. 2019, n° 10.

De la liberté des têtes de réseau de choisir leurs distributeurs (avec F. Buy), note sous Cass. com., 27 mars 2019, n° 17-22083 AJ Contrat, juin 2019, n° 6.

En droit de la concurrence, une « clause noire » n'est pas nécessairement synonyme d'illicéité du réseau! (avec F. Buy), note sous Cass. com. 16 mai 2018, n° 16-18174, PB, AJ Contrat, juin 2018, n° 6.

Mais qu'est-ce que « soumettre », au sens de l'article L. 442-6, I, 2° du code de commerce ? (avec F. Buy), note sous CA Paris, 20 déc. 2017, RG n° 13/04879, AJ Contrat, mars 2018, n° 3.

Réseaux de distribution sélectifs vs plateformes en ligne : la Cour de justice a tranché ! (avec F. Buy), note sous CJUE, 6 déc 2017, aff. C-230/16, AJ Contrat, janv. 2018, n° 1.

Réseaux de distribution sélective 1 - Plateformes en ligne 0 (avec F. Buy), note sous Cass. com., 13 sept. 2017, AJ Contrat, nov. 2017, n° 11.

Les modalités de retrait du membre d'un GIE sont exclues du champ d'application de l'article L. 442-6, I, 2° du code de commerce (avec F. Buy), note sous Cass. com., 11 mai 2017, AJ Contrat, juill. 2017, n° 7.

L'arbitre, le juge étatique et l'action du ministre, commentaire de Cass. civ. 1^{ère}, 6 juill. 2016, Rec. Dalloz 2016, n° 32.

Quand l'abus de position dominante croise la rupture brutale : questions de fond et de procédure (avec F. Buy), commentaire de Cass. com., 19 janv. 2016, Rec. Dalloz 2016, n° 17.

Brevets essentiels et abus de position dominante : la Cour de justice fixe les règles, commentaire de CJUE, 5e ch., 16 juill. 2015, aff. C-170/13, *Huawei Technologies*, Rec. Dalloz 2015, n° 42.

La Cour suprême des États-Unis impose l'autorisation et la reconnaissance du mariage homosexuel aux États américains (avec V. Egéa), commentaire de Supreme Court of the United States, 26 juin 2015, *Obergefell et al v. Hodges, Director, Ohio Department of Health, et al.*, Rev. jur. Personnes et Famille, n° 9, sept. 2015.

Sport et droits TV : les exclusivités territoriales absolues sont contraires au droit de l'Union (avec F. Buy), commentaire de CJUE, gr. ch., 4 oct. 2011, aff. C-403/08 et C-429/08, Semaine Juridique: JCP éd. G, n° 47, 21 nov. 2011.

Note sous CJUE, 17 fév. 2011, aff. C-52/09, *TeliaSonera Sverige AB*, Journal du Droit International (Clunet) avr.-mai-juin 2011, p. 563.

Note sous CJUE, 14 oct. 2010, aff. C-280/08 P, *Deutsche Telekom AG*., Journal du Droit International (Clunet) avr.-mai-juin 2011, p. 559.

Sport et droit antitrust américain : la Cour suprême des États-Unis et la théorie de la « single entity » dans le domaine sportif, commentaire de Supreme Court of the United States, 24 mai 2010, *American Needle Inc, v National Football League et al.*, Cah. Dr. Sport, n° 23, 2011.

Télévision par ADSL: le Tribunal de commerce de Paris juge l'offre d'abonnement à la chaîne Orange Foot illicite, note sous Trib. com. Paris, 23 février 2009, Lettre Lamy Droit du Sport, avril 2009.

Antitrust : la nouvelle procédure de « transaction » communautaire (avec V. Ledoux), Décideurs juridiques et financiers, hors-série, n° 100, janv. 2009.

Adoption par l'ECA de principes concernant les sanctions pécuniaires en droit de la concurrence, Contrats, conc., consom., nov. 2008, Focus, p. 3.

Le projet de transaction de la Commission européenne : la modernisation du droit processuel des ententes se poursuit (avec V. Ledoux) Contrats, conc., consom., févr. 2008, Focus, p. 2.

Les procédures administratives de visites et saisies à l'épreuve de la Cour européenne des droits de l'Homme, commentaire de CEDH, 21 février 2008, 3ème section, *Affaire Ravon et autres c. France*, Rev. Lamy de la concurrence, 2008, n° 16.

La loyauté de la preuve en droit de la concurrence : à propos de l'arrêt de la Cour de cassation du 3 juin 2008, commentaire de Cass. com., 3 juin 2008, Gaz. Palais, 10-11 sept. 2008, p. 7.

Adoption du nouveau programme de clémence français, Contrats, conc., consom., mai 2007, comm. n° 131.

Le projet de révision du programme de clémence français (avec V. Ledoux) Contrats, conc., consom., avril 2007, Focus, p. 2.

***CHRONIQUES**

Chronique trimestrielle de Droit américain de la concurrence, à la Revue Concurrences (2011-2019) :

La Cour suprême des Etats-Unis juge que les utilisateurs d'App pour iPhones sont des acheteurs directs et on qualité à agir contre Apple (*Apple Inc. v. Pepper*), Concurrences n° 3-2019.

Le Tribunal du District Sud de New York rejette la plainte d'un artiste s'estimant victime d'un *boycott* émanant de cinq musées (*Cenedella v. Metropolitan Museum of Art*), Concurrences n° 1-2019.

La Cour d'appel du neuvième Circuit confirme une condamnation pour des truquages d'offres aux enchères et juge ces pratiques illicites per se (*United States v. Joyce*), Concurrences n° 4-2018.

Des compagnies de taxis de Philadelphie perdent leur appel contre une plateforme de mise en relation avec des véhicules de transport avec chauffeur (*Philadelphia Taxi Association Inc et al. v. Uber Technologies Inc*), Concurrences n° 2-2018.

Le tribunal du district nord de Californie ordonne à la *Federal Trade Commission* de produire des documents contre l'avis de plusieurs autorités étrangères de concurrence (*FTC v. Qualcomm Inc.*), Concurrences n° 2-2018.

Le Tribunal du district sud de l'Iowa rejette une allégation de tentative de monopolisation, fondée sur des pratiques de compression de marges, dans le secteur des sodas (*Mahaska Bottling Co. v. PepsiCo Inc.*), Concurrences n° 1-2018.

Le *Department of Justice* modifie les "FAQ" concernant ses programmes de clémence et restreint les conditions d'octroi de l'immunité, Concurrences n° 2-2017.

Les autorités fédérales antitrust publient un guide à destination des professionnels des ressources humaines concernant le secteur du travail (*Antitrust Guidance for HR Professionals*), Concurrences n° 1-2017.

Le Tribunal du District du Massachussetts rejette une plainte contre un câblo-opérateur dominant, à propos de l'affiliation à un réseau de télévision (WHDH-TV v. Comcast), Concurrences n° 3-2016.

La Cour d'appel du premier circuit décide que les accords de reports d'entrée non-monétaires relèvent du droit antitrust (*Loestrin*), Concurrences n° 2-2016.

La cour d'appel du 3^{ème} Circuit apporte des précisions sur la notion de "lien inextricable" permettant d'élargir la catégorie de personnes pouvant invoquer un dommage concurrentiel (*Hanover 3201 Realty, LLC, Appellant v. Village Supermarkets, Inc.*) Concurrences n° 1-2016.

La Cour d'appel du premier Circuit confirme en appel la lourde sanction infligée à un dirigeant du cartel du fret maritime (*Frank Peake*), Concurrences n° 1-2016.

La Cour d'appel du neuvième circuit rejette des allégations de collusion à propos du marché des guitares électriques et donne des indications sur la manière d'appréhender une entente en « étoile » (*In re Musical Instruments and Equipments Antitrust Litigation*), Concurrences n° 4-2015.

La Cour d'appel du neuvième Circuit se prononce sur les règles d'une association sportive concernant le contrôle du nom, de l'image et de la notoriété de ses athlètes (*Edward C. O'Bannon/NCAA*), Concurrences n° 4-2015.

La Cour d'appel du deuxième circuit confirme le caractère anticoncurrentiel de l'entente élaborée dans l'affaire des *e-books* (*US/Apple*), Concurrences n° 4-2015.

La Cour suprême des Etats-Unis refuse d'appliquer une règle de raison inspirée du droit antitrust au droit des brevets, à propos du paiement de *royalties* post-expiration (*Kimble/Marvel Entertainment*), Concurrences n° 3-2015.

La Cour d'appel du sixième circuit des Etats-Unis confirme l'injonction contre une entreprise pour ses pratiques de ventes liées potentiellement abusives (*Collins Inkjet, Eastman Kodak*), Concurrences n° 2-2015.

Le Tribunal fédéral du District Nord de l'Illinois considère qu'une ligne de robe de mariée élaborée par le fournisseur ne peut constituer un marché pertinent dans le cadre d'un accord de distribution vertical (*House of Brides/Alfred Angelo*), Concurrences n° 1-2015.

Le Tribunal du District de Washington refuse d'écarter les poursuites émanant d'actionnaires contre les dirigeants de leur société pour avoir violé leurs devoirs à la suite de la violation d'un engagement conclu avec la Commission européenne en matière antitrust (*Kim Barovic*), Concurrences n° 1-2015.

La Cour d'appel du sixième Circuit considère qu'une hausse de prix consécutive à une opération d'acquisition ne permet pas de faire repartir le délai de prescription (*Z Technologies/Lubrizol*), Concurrences n° 3-2014.

Le tribunal fédéral du District Nord de l'Illinois apporte de nouvelles précisions concernant l'application extraterritoriale du droit antitrust américain, à propos de l'affaire du cartel des LCD (*Motorola Mobility/AU Optronics*), Concurrences n° 2-2014.

Le Tribunal Fédéral de Porto Rico impose la plus longue peine d'emprisonnement jamais infligée dans une affaire antitrust (*Frank Peake*), Concurrences n° 1-2014.

Le Tribunal du District nord de Californie rejette la plainte pour "monopolisation" émanant de consommateurs d'applications pour téléphone portable (*Apple iPhone*), Concurrences n° 1-2014.

La Cour d'appel du deuxième Circuit rejette une plainte fondée sur des allégations de prix prédateurs et procède à un rappel des exigences probatoires en ce domaine (*Affinity/GfK Mediamark Research and Intelligence*), Concurrences n° 1-2014.

Le Tribunal du District nord de Californie autorise une classe de consommateurs à engager des poursuites contre un équipementier sportif bénéficiant d'une exclusivité de la part de la Ligue Nationale de Football (*Dang/San Francisco Forty Niners*), Concurrences n° 4-2013.

La Cour suprême des États-Unis se prononce pour la première fois sur les accords de report d'entrée et décide de leur appliquer la règle de raison (*Actavis*), Concurrences n° 3-2013.

La Cour suprême des Etats-Unis confirme que les "class arbitrations waivers" sont valables et doivent être appliqués strictement (*American Express/Italian Colors Restaurant*), Concurrences n° 3-2013.

La Cour suprême des États-Unis rejette la certification d'une class action en matière d'antitrust et complique la tâche des plaignants (*Comcast Corp./Behrend*), Concurrences n° 2-2013.

La Cour d'appel du sixième Circuit rejette l'action intentée par plusieurs comtés de l'Ohio à l'encontre des deux principaux exploitants des mines de sels de l'État (*Ohio/Morton Salt and Cargill*), Concurrences n° 1-2013.

Le Tribunal du District de Pennsylvanie accepte de certifier une classe de plaignants dans une affaire d'entente dans le secteur du chocolat (*In re Chocolate Confectionary Antitrust Litigation*), Concurrences n° 1-2013.

Le *Department of Justice* agit à nouveau contre des entreprises ayant conclu des accords de non-sollicitation visant des salariés hautement qualifiés (*United States/eBay*), Concurrences n° 1-2013.

Un tribunal fédéral nord-américain apporte de nouvelles précisions concernant l'application extraterritoriale du droit antitrust américain, à propos de l'affaire du cartel chinois de la vitamine C (*In re Vitamin C Antitrust Litigation*), Concurrences n° 1-2013.

La Cour d'appel du troisième Circuit considère que les accords de report d'entrée peuvent être anticoncurrentiels, accentuant ainsi l'opposition entre les Circuits fédéraux (*In Re K-Dur Antitrust Litigation*), Concurrences n° 4-2012.

La Cour suprême des États-Unis accepte de connaître de deux affaires dans le domaine du droit antitrust (FTC v. Phoebe Putney Health System), Concurrences n° 4-2012.

La Cour d'appel du neuvième Circuit considère que les utilisateurs de cartes de retrait n'ont pas qualité à agir contre les banques qui imposent des frais pour des retraits auprès des distributeurs de banques concurrentes (ATM Fee Antitrust Litigation), Concurrences n° 4-2012.

La Cour d'appel du septième Circuit facilite la tâche des plaignants américains pour leurs poursuites à l'encontre de cartels étrangers (*Min-Chem*, *Atrium*), Concurrences n° 4-2012.

La Cour d'appel du septième Circuit rejette la plainte de deux athlètes-étudiants concernant les règles de la NCAA qui régule le sport universitaire (*Joseph Agnew*), Concurrences n° 3-2012.

La Cour d'appel du onzième Circuit rend une décision illustrant la difficulté d'appréhender la nocivité des accords de report d'entrée dans le secteur pharmaceutique (FTC/Watson Pharms), Concurrences n° 3-2012.

Le *Department of Justice* lance des poursuites contre Apple et plusieurs éditeurs, parallèlement à l'existence d'une *class action* dans l'affaire des *e Books (United States/Apple)*, Concurrences n° 3-2012.

Le Tribunal du district de Californie et la Cour d'appel du neuvième Circuit examinent des plaintes émanant de spectateurs et de téléspectateurs dans le secteur des médias (*Rob Brantley, NBC Universal*), Concurrences n° 3-2012.

Le *Department of Justice* obtient la condamnation d'une entreprise lors du procès de l'affaire du cartel des LCD et protège ainsi l'intégrité de son programme de lutte contre les ententes secrètes (*USA/AU Optronics*), Concurrences 2-2012.

La Cour d'appel du troisième Circuit insiste sur la nécessité pour les plaignants d'étayer leurs plaintes d'éléments de preuves suffisants dans les affaires d'ententes (*Burtch/Milberg Factors*), Concurrences 1-2012.

La Cour d'appel du onzième Circuit considère que la décision concertée de plusieurs fonds d'investissements de refuser l'offre de rachat anticipée des titres formulée par l'émetteur n'est pas une entente illicite (*CompuCredit Holdings Corporation/Akanthos Capital Management*), Concurrences n° 1-2012.

Un Tribunal fédéral se prononce sur des pratiques de "patent hold-up" dans le cadre d'accords de normalisation (Apple/Samsung Electronic), Concurrences n° 1-2012.

La *Federal Trade Commission* amende les règles concernant la notification des concentrations et le *Department of Justice* décide de bloquer une fusion dans le secteur de la téléphonie mobile (*AT&T*, *T-Mobile and Deutsche Telekom*), Concurrences n° 4-2011.

Un Tribunal fédéral rejette une requête en référé d'un laboratoire pharmaceutique visant à écarter les plaintes d'acheteurs de l'un de ses produits ("GlaxoSmithKline"), Concurrences n° 4-2011.

La Division Antitrust du *Department of Justice* réactive la Section 2 du *Sherman Act* en poursuivant le premier cas de "*monopolization*" depuis 12 ans, dans le secteur des services de santé (*United States of America and State of Texas/United Regional Health Care System*), Concurrences n° 3-2011.

La Cour suprême et une Cour d'appel se prononcent sur les "class arbitrations" en matière antitrust et les clauses contractuelles qui les limitent (Stolt-Nielsen/AnimalFeeds; American Express Merchants' Litigation; AT&T Mobility LLC/Concepcion), Concurrences n° 3-2011.

La Division Antitrust du *Department of Justice* poursuit son intense activité en matière de lutte contre les ententes, Concurrences n° 2-2011.

La Cour d'appel du Neuvième Circuit applique la *quick look rule of reason* à une entente destinée à faire face à un conflit social (*State of California/Safeway*), Concurrences n° 1-2011.

Le *Department of Justice* conclut un *settlement* avec des entreprises de la Silicon Valley, à propos de leurs accords de non-sollicitation (*United States/Adobe Systems, Apple, Google, Intel Corporation, Intuit, and Pixar*), Concurrences n° 1-2011.

Chronique trimestrielle de Droit des pratiques commerciales déloyales, à la Revue Concurrences (2016):

Le Parlement discute de l'adoption d'un texte modifiant 1 'article L. 420-2 C. com., afin de faciliter la mise en œuvre de l'abus de dépendance économique, Concurrences n° 3-2016.

La Cour de cassation se prononce sur l'arbitrabilité des litiges nés de l'application de l'article L. 442-6 du Code de commerce et rejette l'idée d'une compétence exclusive des tribunaux étatiques (*Scamark / Conserveries des cinq océans*), Concurrences n° 1-2016.

Chronique annuelle « Ethique de l'entreprise », aux Petites Affiches (Lextenso) (2013-2018, dir. F. Buy et J. Théron) (aspects de droit de la concurrence)

***** ÉDITOS, PRÉFACES, TRIBUNES, RECENSIONS ET AUTRES

The Doctrine of "Imprevision": much ado about nothing? LSU Law Worldwide, à paraître, 2020.

Sélection, piège à c...?, Tribune, Gaz. Palais, n° 28 du 28 juill. 2020.

Coordination et direction scientifique du dossier "Compliance et antitrust : nouveaux défis, nouveaux enjeux", Revue Internationale de la Compliance et de l'éthique des affaires, juin 2020.

Recension de T. Pihlajarinne, J. Vesala et O. Honkkila (ed.), *Online Distribution of Content in the EU*, Edward Elgar publ. 2019, RTD eur. $n^{\circ}1 - 2020$.

Contrat et *compliance*, Libres propos, Gaz. Palais, n° 10 du 10 mars 2020.

Le démantèlement des GAFAM : réelle menace ou coup de bluff ? Entretien Rec. Dalloz 2020, n° 3.

Anonymisation des décisions de justice : un point de vue affairiste, Libres propos, Gaz. Palais, n° 40 du 19 nov. 2019.

Sale temps pour les plateformes, Tribune, Gaz. Palais, n° 31 du 17 sept. 2019.

Affaire *Alstom-Siemens*: l'annonce d'une possible réforme des règles européennes de concurrence, Entretien Rec. Dalloz 2019, n° 14.

Editorial, Revue Francophone de la Propriété intellectuelle, n° 7 – 2018.

Que dit la loi ? Tribune, Gaz. Palais, n° 42 du 4 déc. 2018.

Cynisme d'entreprises, Tribune, Gaz. Palais, n° 30 du 11 sept. 2018.

La Cour de cassation à la limite du hors-jeu, Tribune, Gaz. Palais, n° 26 du 17 juill. 2018.

De Tolbiac à Shangaï, Tribune, Gaz. Palais, n° 17 du 15 mai 2018.

Diables et dieux... en justice! Entretien pour le Recueil Dalloz: Rec. Dalloz 2017, n° 25.

3 questions: La *compliance*, nouveaux enjeux pour les entreprises, nouveaux rôles pour les juristes? (avec N. Borga), Semaine Juridique: JCP éd. E, n° 21-22, 25 mai 2017.

Préface de l'ouvrage « De la mobilisation du fait à la réalisation du droit », (dir. M. Lei et L. Yboud), coll. Droit privé et sc. crim., L'Harmattan, 2016.

Vers une nouvelle définition de l'abus de dépendance économique, entretien pour le Recueil Dalloz : Rec. Dalloz 2016, n° 22.

Coordination et direction scientifique du dossier "Tendances" sur le nouveau droit français de la distribution après la loi « Macron », Concurrences n° 1-2016.

Interview de D. Hildebrand: *The Emergence of the European School* (avec A.-L. Sibony), Concurrences n° 2-2012.

Les repentis du sport, éditorial, Cah. Dr. Sport n° 17, 2009.

* VARIETÉS : DROIT ET POP'CULTURE

Tintin et le droit inca, *in* Tintin et le droit (dir. J. Heymann), coll. Beaux-Livres, LexisNexis, à paraître.

Les super-héros dans la jurisprudence américaine, PUFC 2020, à paraître.

The night is dark and full of Law, *in* Du droit dans *Game of Thrones* (dir. Q. Le Pluard et P. Plouhinec), Mare & Martin, 2019.

Propos introductifs, *in* Le Droit dans la saga Harry Potter (dir. V. Ndior et N. Rousseau), Enrick B. éd., 2019.

Droit et pop'culture, Tribune, Gaz. Palais, n° 18 du 14 mai 2019.

VIII. COLLOQUES ET CONFÉRENCES

♣DIRECTION ET PARTICIPATION

Les défis contemporains de l'arbitrage, (dir.) colloque du Master 2 Droit des affaires approfondi, Lyon, mai 2019.

Les *Legal Techs*, Cycle de conférences franco-canadien, (dir. avec N. Borga), Projet Bourgeon Lyon III, 2018.

La compliance : nouveaux enjeux pour les entreprises, nouveaux rôles pour les juristes ? (dir. avec N. Borga), Centre de Droit de l'Entreprise de l'Équipe de recherche Louis Josserand, Université Jean Moulin – Lyon III, juin 2017.

Les contrats des TPE et PME. Etude de droit comparé (dir.), colloque du Master 2 Droit Comparé Appliqué, Aix-en-Provence, avril 2016.

Droit et surnaturel (dir.), Aix-en-Provence, septembre 2013.

L'arbitrage et le droit comparé (dir.), colloque du Master 2 Droit Comparé Appliqué, Aix-en-Provence, mai 2013.

Les actions collectives : perspectives comparatives (dir.), colloque du Master 2 Droit Comparé Appliqué, Aix-en-Provence, mai 2011.

***PARTICIPATION**

Synthèse, *in* Le droit des affaires à l'épreuve de la digitalisation (dir. I. Randrianirina, A. Quiquerez, M. Cannarsa et J.-L. Piotraut), Ucly – Faculté de droit de Nancy, Lyon, nov. 2019.

Insuffler la culture de conformité en entreprise : « tone from the top » et Être conscient d'un volet répressif large, in Coloquio Gestion del cumplimiento para las empresas : Un factor de crecimiento, CCI Franco-Dominicana, Saint-Domingue, République Dominicaine, oct. 2019.

Regards sur l'affaire *Apple v. Pepper*, in Droit de la concurrence et propriété intellectuelles : quelques questions d'actualité en Europe – USA – Chine, colloque organisé par l'EM Lyon, le CREDIP et le Centre Paul Roubier, Lyon, juillet 2019.

Participation au 2^{ème} Forum parlementaire de la *Legal Tech*, organisé par la commission des lois du Sénat, Paris, juillet 2019.

Pop'Culture et culture juridique, *in* Séminaire « Culture juridique » organisé par l'Ecole doctorale de l'Université de Lyon, sous la responsabilité de P. Deumier et A.-S. Chambost, Lyon, juin 2019.

Les outils de la *compliance*, in La *compliance* en France et au Vietnam – Mise en place et limites, colloque organisé par l'AJCEAI, Université Nationale du Vietnam, Hanoï, juin 2019.

Propos critiques sur l'arbitrage, *in* Les défis contemporains de l'arbitrage, colloque organisé par les étudiants du Master 2 Droit des affaires approfondi, Lyon, mai 2019.

Le temps et la réforme du droit des contrats, in Duos franço-égyptiens autour de la réforme française du droit des contrats, organisé par l'Université Ain Shams et l'Université Jean Moulin Lyon 3, Le Caire, mars 2019.

The Doctrine of "Imprevision": much ado about nothing? in The French reform of the law of obligations, organisé par le LSU Paul M. Hebert Law Center et le President of the Louisiana Chapter of the Association Capitant (dir. J. R. Trahan), Cour suprême de Louisiane, La Nouvelle-Orléans, mars 2019.

Bouleversements des modes de consommation culturelle : le cas des plateformes numériques, in Art et culture à travers le prisme des nouvelles technologies et de l'innovation : entre déploiements et mutations (dir. Y. Gendreau et E. Treppoz), organisé par l'IDAC et la Faculté de droit de l'Université de Montréal dans le cadre des Entretiens Jacques Cartier, Lyon, novembre 2018.

La mode en droit américain, *in* Droit(s) et apparence vestimentaire, organisé par l'IRDA, univ. Paris 13 (dir. D. Guével et G. Goffeaux Callebaut), Paris, nov. 2018.

Bataille des droits, contrôle des *majors* et inventivité des auteurs : l'exemple américain, *in* Propriété intellectuelle et « *Pop Culture* » : nouveaux enjeux, nouveaux défis ? organisé par les JUSPI et le CEIPI (dir. Y. Basire et C. Le Goffic), Strasbourg, octobre 2018.

Legal techs et justice : entre risques exagérés et risques sous-estimés, in Les Legal Techs, Cycle de conférences franco-canadien, (dir. N. Borga et J.-C. Roda), avec la participation de la Chaire Wilson de l'Université de Montréal, Montréal, juin 2018.

Les *smart contracts*, intervention dans le cadre de la Journée de l'Innovation organisée par l'Incubateur et l'Ordre des avocats du barreau de Lyon, juin 2018.

Aspects de droit transitoire, *in* La « réforme de la réforme » - A propos de la loi de ratification de l'ordonnance de réforme du droit des obligations, organisé par le Club des métiers du Droit (dir. L. Andreu et L. Thibierge), Paris, mai 2018.

Voitures autonomes + **droit**, *in* Le droit à l'épreuve du numérique, 4^{ème} conférence CRDP/IRDA, organisée par la Chaire Wilson de l'Université de Montréal et l'Université Paris 13 (dir. V. Gautrais et M. Mekki), Montréal, mai 2018.

Présentation et modération de la conférence : les raisons et les objectifs d'un droit européen de la *Compliance*, in Cycles « Pour une Europe de la *Compliance* » (dir. M.-A. Frison-Roche), Paris, avril 2018.

Administration de la preuve : Quel est le rôle du juge et des parties ? in Actions en réparation des pratiques anticoncurrentielles - État des lieux en France et dans l'Union (organisé par la revue Concurrences et l'Ecole Nationale de la Magistrature), Paris, mars 2018.

Smart Contracts. Stupid Contracts ? *in Smart Contracts*, séminaire international (dir. A. Favreau), CUERPI-CRJ, Univ. Grenoble Alpes, Grenoble, mars 2018.

« *The night is dark and full of law* » : rapport de synthèse, *in* Le droit dans *Game of Thrones*, 5ème Journée annuelle d'étude des doctorants juristes, UBO, Brest, février 2018.

Gérer les clauses de prix, *in* Droit commun et contrats spéciaux : Quelles influences ? Quelle articulation ? Les actualités du droit des contrats, organisé par le Master 2 Droit et pratique des contrats (dir. B. Mallet-Bricout, I. Bon-Garcin et A. Sotiropoulou), Lyon, février 2018.

Regards comparatifs en droit nord-américain, *in* Flexibles notions – La personne, organisé par le Laboratoire de sociologie juridique (dir. D. Fenouillet), Univ. Panthéon-Assas, Paris, janvier 2018.

Présentation et définitions, *in* Le recours aux mécanismes d'audit au sein des institutions internationales, organisé par l'IRDEIC en partenariat avec l'ILA (dir. V. NDior), Toulouse, octobre 2017.

Brexit : *A Presentation and Some Perspectives*, *in* Brexit and IP, organisé par l'Association Francophone de la Propriété Intellectuelle et la Japanese Patent Attorney Association, Tokyo, septembre 2017.

L'oral en droit : question(s) de méthode, Séminaire lors de la *Intensive Doctoral Week*, Sciences Po, Paris, juin 2017.

Economie collaborative et droit de la concurrence, in Les enjeux juridiques de l'économie collaborative, (dir. F. Chénedé, V. Pezzella et B. Waltz-Teracol), Équipe de recherche Louis Josserand, Université Jean Moulin – Lyon III, Lyon, juin 2017.

La compliance, les dirigeants et les associés : le point de vue américain, in La compliance : nouveaux enjeux pour les entreprises, nouveaux rôles pour les juristes ? (dir. avec N. Borga), Centre de Droit de l'Entreprise de l'Équipe de recherche Louis Josserand, Université Jean Moulin – Lyon III, Lyon, juin 2017.

Le contrat d'intérêt commun, une notion à réinventer ? in Les Communs, hors du commun : une autre idée de la solidarité, (dir. V. Gautrais et M. Mekki), CRDP et IRDA, Montréal, mai 2017.

Synthèse, *in* Droit, environnement et santé publique : le cas emblématique des perturbateurs endocriniens, organisé par le Collège juridique franco-roumain d'études européennes, Bucarest, mars 2017.

The Right of Re-Broadcasting of Sports Events and Competition: A Comparative Analysis, in Law and Sports: Contemporary Perspectives, College of Law, Qatar University (avec la participation du Comité Olympique Qatarien), Doha, février 2017.

Différences et similitudes entre droits des contrats : droit français et droits de *common law*, Conférence HCM City University of Law, Ho Chi Minh Ville, décembre 2016.

Synthèse générale sur les apports des exemples étrangers, in Workshop: Les codes de gouvernance d'entreprise en pratique(s), (coord. E. Mazuyer), CERCRID, Lyon, décembre 2016.

Groupes de sociétés et droit de la concurrence : la qualité de récidiviste au sein d'un groupe, in Les groupes de sociétés : quels pouvoirs, quelle responsabilité ? Colloque Université de Caen Normandie (dir. J.-C. Pagnucco), Caen, novembre 2016.

La notion de monopole, *in* L'avenir du monopole pharmaceutique français, colloque organisé par l'Association Française de Droit de la Santé, Paris, octobre 2016.

L'imprévision et la force majeure, in La réforme du droit des contrats en pratique, colloque CERDP (dir. M. Latina), Nice, septembre 2016.

La réforme du droit des contrats, aspects pratiques (avec F. Buy), Maison du Barreau de Marseille, septembre 2016.

« *Pop' culture* », droit et enseignement du droit, Séminaire lors de la *Intensive Doctoral Week*, Sciences Po, Paris, juin 2016.

L'arbitrage sportif aux Etats-Unis, in Le concept d'arbitrage, colloque CERC, Toulon, juin 2016.

Les super-héros dans la jurisprudence américaine, in Du Punisher au Lawyer – Droit et super-héros, colloque Droit et fiction, Strasbourg, mai 2016.

L'impossible et le droit économique, *in* Le Droit, le possible et l'impossible, colloque CERC (dir. P. Richard), Toulon, avril 2016.

Le *Small Business Act* aux Etats-Unis, *in* Les contrats des TPE et PME. Etude de droit comparée, colloque du Master 2 Droit Comparé Appliqué, Aix-en-Provence, avril 2016.

Droit de la concurrence et droit pénal (avec J.-B. Perrier), *in* Le droit pénal et l'éthique des affaires (dir. J.-B. Perrier), colloque Clermont-Ferrand, Centre Michel de l'Hospital, mars 2016.

Le contenu du contrat, *in* Le nouveau droit des contrats (dir. P. Oudot), colloque Université de Toulon, mars 2016.

La réparation du préjudice écologique en droit américain, *in* Le préjudice écologique en droit comparé, colloque international CERIC, Aix-en-Provence, décembre 2015.

Entreprises en difficulté et régimes matrimoniaux (avec G. Buy), in 1965-1985-2015 : Cinquante ans de droit des régimes matrimoniaux, colloque LDPSC (dir. V. Egéa), Aix-en-Provence, décembre 2015.

Les 20 ans de l'arrêt *Bosman* (avec F. Buy), *in* Le temps et le droit, Colloque international anniversaire des 20 ans du Collège juridique Franco-Roumain d'études européennes, Bucarest, novembre 2015.

L'éthique et le droit des affaires (avec F. Buy), conférence à l'Institut Portalis, Aix-en-Provence, novembre 2015.

La propriété en question(s) : aspects de droit privé comparé in La propriété à l'épreuve de la mer. Enjeux et évolutions, colloque international AMURE, UBO, Brest, juillet 2015.

Les droits de la concurrence, entre imitation et émulation in La concurrence des droits au service de la compétitivité des entreprises, colloque du Master 2 de Droit Comparé Appliqué, Aix-en-Provence, avril 2015.

La concurrence, entre guerre et paix, conférence à l'Institut Portalis, Aix-en-Provence, février 2015.

Une entente pour la paix? in La paix un possible objectif pour les juristes d'affaires? Colloque CDE (dir. J. Mestre), Aix-en-Provence, septembre 2014.

L'innovation et le droit de la concurrence : présentation in L'innovation à l'épreuve de la mondialisation, colloque Master 2 Droit comparé Appliqué (dir. P.-D. Cervetti), Aix-en-Provence, avril 2014.

L'avocat, la concurrence et la « *compliance* » *in* Cycles du Centre Perelman : Les nouveaux métiers de l'avocat, Bruxelles, mars 2014.

L'influence des droits européens sur le droit américain, conférence au Collège juridique francoroumain d'études européennes, Bucarest, février 2014.

La sorcellerie aux Etats-Unis *in* Droit et Surnaturel, colloque CDE (dir. J.-C. Roda), Aix-en-Provence, septembre 2013.

L'arbitre et la « *discovery* » *in* L'arbitrage et le droit comparé, colloque du Master 2 Droit Comparé Appliqué, Aix-en-Provence, mai 2013.

Un paradoxe : gratuité et droit des affaires in Journée d'étude sur la gratuité, colloque LDPSC (dir. V. Egéa et E. Putman), Aix-en-Provence, mars 2013.

La marque et les emblèmes olympiques in Droit et Olympisme (dir. M. Maisonneuve), Saint-Denis de la Réunion, septembre 2012.

Le risque concurrentiel *in* L'entreprise et le risque, colloque AFJE/IDA, Aix-en-Provence, juin 2012.

L'influence du droit européen sur la jurisprudence de la Cour suprême des Etats-Unis in Le juge et le recours au droit comparé, 5^{ème} Journée d'études de l'UMR 7318 du CNRS – Droit public comparé, droit international, droit européen, Toulon, mai 2012.

Les fonds d'investissements et le droit de la concurrence in Les fonds d'investissements, colloque CDE/IDA, Aix-en-Provence, mai 2012.

Le financement privé du rugby – Aspects de droit européen in Droit et rugby (dir. F. Buy), Centre Michel de l'Hospital – Université d'Auvergne, Clermont-Ferrand, avril 2012.

Le point de vue du droit américain in Le sport : entre pouvoirs privés et droit économique, colloque CDE/AIDE, Aix-en-Provence, avril 2012.

L'année 2011 des procédures négociées : pratiques anticoncurrentielles et concentrations in Bilan de l'année 2011 en droit de la concurrence, colloque de l'AFEC, Paris, mars 2012.

Présentation générale *in* Les actions collectives : perspectives comparatives, colloque du Master 2 Droit Comparé Appliqué, Aix-en-Provence, mai 2011.

Les droits du gardé à vue en droit américain in La réforme de la garde à vue en questions, conférence organisée par la Faculté de Droit d'Aix-en-Provence, avril 2011.

Les programmes de clémence in Les procédures négociées en droit de la concurrence, colloque du GREDEG/CREDECO, Nice, juin 2010.

Les ententes entre laboratoires pharmaceutiques in Les pratiques de l'industrie pharmaceutiques au regard du droit de la concurrence (dir. I. Moine-Dupuis et C. Fortier), colloque du CREDIMI, Université de Bourgogne, Dijon, mars 2010.

Les programmes de clémence en Europe et dans l'ordre international in Les entreprises face au nouveau droit des pratiques anticoncurrentielles : le règlement 1/2003 modifie-t-il les stratégies contentieuses ? (dir. L. Idot et C. Prieto) CDE/CRUE-Paris I-Panthéon Sorbonne, Aix-en Provence, mai 2005.

IX. ENCADREMENT DOCTORAL

♣ DIRECTIONS DE THÈSE

- J. Mvitu Muaka, *Compliance et Intelligence artificielle* (co-direction avec le Pr. P. Deumier) Equipe Louis Josserand, Lyon III (depuis oct. 2019).
- R. Saleh, La preuve en droit de la concurrence : regards comparatistes en droits européen, américain et égyptien, Equipe Louis Josserand, Lyon III (depuis oct. 2018).
- T. Bulinge, *Le discours économique en droit de la concurrence*, contrat doctoral, Equipe Louis Josserand, Lyon III (depuis oct. 2017).
- F. Kouyoumdjian, *L'argument de droit comparé en droit privé*, CDPC, Toulon (depuis mars 2017).
- P. Pérez, *La responsabilité de l'entreprise à raison du contrôle Etude en droit économique comparé* (co-direction avec le Pr. F. Buy), contrat doctoral, Centre de Droit Economique Aix-Marseille Université (depuis oct. 2015).

♣ JURYS DE THÈSE

- Rapporteur pour la thèse de Y. Beligha, *Réseaux de distribution et protection*, Université de Bordeaux, dir. Pr. D. Mainguy et Mme M. Villemonteix-Lecener, 5 déc. 2019.
- Rapporteur pour la thèse de N. L. Tamod, *L'abus de l'état de dépendance en droit des contrats*, Université de Montpellier, dir. Pr. R. Cabrillac, 30 sept. 2019.
- Rapporteur pour la thèse de C. Poli, *L'unité fondamentale des accords amiables*, Aix-Marseille Université, dir. Pr. H. Barbier, 14 déc. 2018.
- Membre du jury pour la thèse de F. Jacomino, *Le contrôle objectif de l'équilibre contractuel*, Université Côte d'Azur, dir. Pr. E. Mouial-Bassilana, 16 juill. 2018.
- Membre du jury pour la thèse de E. Mouchard, L'accountability ou le principe de responsabilité en matière de protection des renseignements personnels, Universités de Montréal et Paris Saclay, dir. Pr. V. Gautrais et Pr. G. Goffaux-Callebaut, 8 mai 2018.
- Rapporteur pour la thèse de M. Mbodji, *La nature juridique des titres miniers dans les Etats de l'OHADA*, Aix-Marseille Université, dir. Pr. F. Buy et Pr. M. Lamoureux, 13 avr. 2018.
- Rapporteur pour la thèse de M. Bechini, L'impact des prix de transfert sur la caractérisation des infractions au droit de la concurrence, Université de Montpellier, dir. Pr. M.-P. Dumont-Lefrand, 7 déc. 2017.
- Président du jury pour la thèse de M. Nikonova, *L'interprétation du droit uniforme du commerce international par les juges et les arbitres russes. L'exemple de la Convention de Vienne sur la vente internationale de marchandises*, Aix-Marseille Université, dir. Pr. J.-L. Bergel et Pr. J.-Y. Chérot, 25 janv. 2017.
- Rapporteur pour la thèse de E. Pol, *La fondation philanthropique et le droit*, Aix-Marseille Université, dir. Pr. H. Isar, 10 déc. 2016.

- Président du jury pour la thèse de M. Duteil, *Les contrats de vente de chevaux de sport et de courses*, Aix-Marseille Université, dir. Pr. M. Bruschi, 8 déc. 2016.
- Rapporteur pour la thèse de D. Eskenazy, *Le dispositif médical à la recherche d'un nouveau cadre juridique*, Lille 2, dir. Pr. A.-C. Perroy Maillols, 30 nov. 2016.
- Membre du jury pour la thèse de D. Haddad, La perte de chance, Université de Toulon, dir. P. Oudot, 12 juill. 2016.
- Rapporteur pour la thèse de K. Traore, *La problématique de la participation des pays en voie de développement à l'OMC*, Aix-Marseille Université, dir. Pr. M.-E. Pancrazi, 17 déc. 2015.
- Rapporteur pour la thèse de P. Guastalla, *La rupture amiable du contrat de travail*, Aix-Marseille Université, dir. Pr. M. Buy, 12 déc. 2015.
- Rapporteur pour la thèse de D. Ndiaye, *OMC et droit de la concurrence*, Aix-Marseille Université, dir. Pr. M.-E. Pancrazi, 8 déc. 2015.
- Rapporteur pour la thèse de C. Rochat, *L'amitié en droit privé*, Aix-Marseille Université, dir. Pr. P. Bonfils et Pr. E. Putman, 4 déc. 2015.

* JURYS D'HABILITATION À DIRIGER DES RECHERCHES

• Membre du jury pour l'HDR de W. Benessiano, Aix-en-Provence, 18 juill. 2016.

❖ SÉMINAIRES DE FORMATION DOCTORALE

• Participations à la Semaine intensive doctorale/*Intensive Doctoral Week* (SDI 2016 et 2017), Ecole de droit, Sciences-Po Paris, juin 2016 et juin 2017.

X. LANGUES

Anglais: courant

XI. AUTRES

- Arbitre
- Consultant et formateur
- Titulaire du Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat